



## Editorial

Le 9 mars dernier deux listes étaient en présence pour les élections municipales et vous avez fait votre choix. Celui-ci s'est porté majoritairement sur ma liste où 12 candidats ont été élus sur 15. 3 élus de la seconde liste viennent compléter la nouvelle équipe. Merci à toutes et à tous pour la confiance que vous nous accordez.



Je me fais le porte-parole de toute l'équipe municipale pour saluer le parcours de notre ancien maire, Monsieur François HARDY, pour tout le travail accompli durant les 31 années passées à la tête de notre village. Nous lui exprimons toute notre gratitude.

Une tâche difficile, mais passionnante, nous attend. Nous relèverons le défi et chacun d'entre nous s'investira selon ses compétences pour mener à bien ce challenge.

La situation financière actuelle ne nous permet pas d'entamer immédiatement nos projets (lire en page intérieure). Nous inverserons la tendance par l'examen de chaque poste de notre budget, seules les dépenses nécessaires seront affectées.

Avec mon équipe, nous comptons sur vous pour une participation active et toutes les idées sont les bienvenues. Ensemble et dans l'intérêt général pour notre commune, nous progresserons.

Alors, mettons-nous au travail.

A l'approche des vacances, je vous souhaite à toutes et à tous d'agréables moments de détente. Pour nos jeunes, une bonne récupération au terme de cette année scolaire, dans l'attente des résultats des examens ou concours.

Jean-Jacques BALLEVRE

### Sommaire

Editorial .....	p 1
Les résultats des élections ..	p 2
Les commissions .....	p 3
Conseil Municipal .....	p 4
Les travaux du village .....	p 6
La forêt .....	p 7
En visite .....	p 8
L'Intercommunalité.....	p 9
Nos associations .....	p 10
Autrefois .....	p 14
Informations pratiques .....	p 15

# Les Elections Municipales de 2008



## L'équipe municipale

Nombre d'inscrits : 468

Nombre de votants : 393

Exprimés : 390

Participation : 83,97%

<u>les élus</u>	<u>Nbr. de voix</u>	<u>les élus</u>	<u>Nbr. de voix</u>
André CLAMME	224	Fernand BIEGEL	202
Jean-Pierre MONTALBANO	211	Angèle WEINACKER	201
Jean-Pierre MATZ	210	Mireille MULLER	199
Claude DERU	207	Anne-Louise PICQ	199
Serge MULLER	207	Pascal PENNERAD	198
Sarah DE GOBBI	205	Gérard SENSER	197
Jean-Jacques BALLEVRE	204	Michel GERARD	196
Joëlle TALAGA	202		

## Séance du Conseil Municipal du 14 mars 2008

### Installation du Conseil Municipal et Election du Maire et des Adjoints

François HARDY, Maire sortant, après avoir mis en place le nouveau Conseil, a passé la présidence à André CLAMME, le doyen des élus, qui a procédé à l'élection du Maire.

Jean-Jacques BALLEVRE a été élu à la majorité absolue. Il prend la présidence de la séance pour l'élection des adjoints.

Le conseil, après avoir délibéré, a décidé la création de 3 postes d'adjoints.

1er adjoint : Claude DERU

2ème adjoint : André CLAMME

3ème adjoint : Joëlle TALAGA

Constitution des Commissions

Le Maire est membre de droit dans les différentes Commissions

**Travaux et Finances**

André CLAMME  
Claude DERU  
Michel GERARD  
Jean-Pierre MATZ  
Jean-Pierre MONTALBANO  
Serge MULLER  
Gérard SENSER  
Joëlle TALAGA

**Bureau d'Aide Sociale**

**3ème âge**  
Jean-Pierre MATZ  
Mireille MULLER  
Anne-Louise PICQ  
Gérard SENSER  
Angèle WEINACKER

**Jeunesse & Sports**

**Associations**  
André CLAMME  
Sarah DE GOBBI  
Michel GERARD  
Mireille MULLER  
Gérard SENSER  
Joëlle TALAGA

**Forêts**

**Chasse - Pêche**  
Serge MULLER  
Pascal PENNERAD  
Anne Louise PICQ  
Gérard SENSER

**Communication**

Fernand BIEGEL  
Claude DERU  
Jean-Pierre MONTALBANO  
Mireille MULLER  
Pascal PENNERAD  
Angèle WEINACKER

**Affaires Scolaires**

Fernand BIEGEL  
Sarah DE GOBBI  
Mireille MULLER  
Joëlle TALAGA

**Cadastre - Foncier**

Claude DERU  
Anne Louise PICQ  
Gérard SENSER

**Correspondant Défense  
& Sécurité Routière**

Claude DERU

**Délégués au ESAT**

**« Le Village »**  
Fernand BIEGEL  
Jean-Pierre MONTALBANO

**SIA3V - Eaux de Barst  
SIVCOM**

Jean-Jacques BALLEVRE  
André CLAMME  
Claude DERU

**Les délégués élus pour la  
Communauté des Communes  
du Pays Naborien (CCPN)**

Titulaire : Jean-Jacques BALLEVRE  
Suppléant : Jean-Pierre MONTALBANO

**Syndicat Intercommunal  
d'Aménagement  
de la Nied (SIANA)**

Jean-Jacques BALLEVRE  
Claude DERU  
Gérard SENSER

**Action Culturelle**

André CLAMME  
Sarah DE GOBBI  
Fernand BIEGEL

Titulaire : Claude DERU  
Suppléant : André CLAMME

**Val de Rosselle (SCOT)**

Jean-Jacques BALLEVRE  
Claude DERU

#### - Indemnités du Maire et des Adjoins :

Le conseil municipal a décidé de suivre les propositions du Maire, à savoir :

- réduire le taux maximum de l'indice de référence de la fonction publique de 31 % à 19 %, soit 710,84 € brut mensuel pour l'indemnité du Maire.
- réduire le taux maximum de 8,25 % à 7 % soit 261,88 € brut mensuel pour l'indemnité des Adjoins.

Cela correspond à une économie annuelle de 3 350 € par rapport au mandat précédent (avec une adjointe supplémentaire).

#### - Subventions 2008 aux associations :

Le montant global accordé aux différentes associations s'élève à 3 766,10 € répartis comme suit :

• Société des Mineurs	250,00 €	• Club de Billard	250,00 €
• Parents d'élèves	250,00 €	• Chorale Inter-paroissiale	250,00 €
• Chorale "Récré à Sons"	250,00 €	• Club Epargne	250,00 €
• Conseil de Fabrique	250,00 €	• U.S.E.P.	150,00 €
• Association Socio-Culturelle	250,00 €	• Amicale du Personnel Communal	70,00 €
• Notre Dame du Rosaire	250,00 €		
• A.S.S.E de Lachambre	189,00 €	(21 enfants x 9 €)	
• A.S.S.E. D'Altviller	351,00 €	(39 enfants x 9 €)	
• Amicale des Sapeurs Pompiers	250,00 €		
+ Remboursement Assurance Dépt	506,10 €	(14 pompiers x 36,15 €)	

#### - Délégation du conseil municipal vers le maire :

Les membres du conseil municipal donnent délégation à M. Le Maire, suivant les articles en vigueur au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

#### - Taux d'imposition des 4 taxes locales :

Les taux appliqués en 2007 sont reconduits pour 2008.

Taxe d'habitation :	12,83%	Taxe foncière (bâti) :	12,61%
Taxe foncière (non bâti) :	32,84%	Taxe professionnelle :	9,13%

### Séance du Conseil Municipal du 7 avril 2008

#### - Affectations des Résultats 2007

- 115 000,00 € à la section investissement,
- 749,93 € à l'excédent reporté à la section fonctionnement.

#### - Orientation budgétaire 2008

- Entretien forestier des parcelles 8 et 9, route de Holbach dit "Heiligenbusch" pour un montant de 6 100 €,
- une somme de 10 000 € a été votée pour l'achat de divers matériels (bancs, tables, jeux d'enfants, barrières de sécurité...),
- Entretien des espaces verts confié au ESAT « Le Village » pour un montant annuel de 6 400 euros.

